
Coste, Pierre

Studies

1912

Clichy (sans notes)

Follow this and additional works at: https://via.library.depaul.edu/vdpstd_costep

Recommended Citation

Clichy (sans notes).

https://via.library.depaul.edu/vdpstd_costep/6

This Article is brought to you for free and open access by the Studies at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Coste, Pierre by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

Saint Vincent de Paul, curé de Clichy (1612-1626)

Pierre COSTE cm
in *Revue de Gascogne* 1912, Tome XII, juin 1912, pp. 241-256

Le 2 mai 1912, Clichy-la-Garenne, près Paris, était en fête. Il y avait trois cents ans, jour pour jour, que saint Vincent de Paul avait pris possession de la cure de cette paroisse, dont il était devenu titulaire par la résignation qu'en avait faite en sa faveur, le 13 octobre 1611¹ ; François Bourgoing, le futur supérieur général de l'Oratoire. Rome avait approuvé, le 12 novembre, l'acte de résignation ; et nous ne saurions dire pourquoi le nouveau curé attendit près de six mois avant de se rendre au poste que Dieu lui confiait, M. de Bérulle, directeur de Bourgoing et de Vincent de Paul, avait servi d'instrument à la divine Providence. Il avait suggéré, à Bourgoing, le nom de Vincent de Paul et pressé Vincent de Paul d'accepter l'offre de Bourgoing.

Le 2 mai 1612, dans l'après-midi, Vincent de Paul était devant la porte de l'église de Clichy. Il fit voir à Thomas Gallot, notaire de la curie épiscopale, l'acte authentique de sa nomination, approuvé à Rome, et demanda la libre entrée de l'édifice. Introduit au dedans, il fit l'aspersion, s'agenouilla devant le crucifix et devant le grand autel, baisa et toucha ce même autel et le missel posé dessus, toucha également le tabernacle, qui contenait la sainte réserve, puis les fonts baptismaux, s'assit, [242] dans le chœur, sur le siège réservé au curé, sonna les cloches, entra ensuite dans le presbytère et en sortit. Les formalités exigées par le cérémonial étant accomplies, Thomas Gallot publia et notifia cette prise de possession, et, comme personne ne réclamait, il en remit acte au nouveau curé, sur sa demande²

Saint Vincent de Paul devait rester curé de Clichy pendant quatorze ans. On a cru longtemps, sur la foi de ses historiens, mal interprétés peut-être³, qu'avant d'entrer chez les Gondi, en 1613, il avait résigné sa cure. Il n'en est rien. Le précepteur des enfants du général des galères, le curé de Châtillon-les-Dombes, le missionnaire de Folleville et de tant d'autres lieux, était toujours curé de Clichy. Nous en lavons des preuves incontestables. Il ne se démit qu'en 1626, au plus tôt en 1625, lorsque, retiré au collège des Bons-Enfants, il avait pris la ferme résolution de se consacrer à l'œuvre des missions dans les campagnes.

Le témoignage de Nicolas-Jean Masson, docteur en théologie de la Faculté de Paris et curé de Clichy, suffirait, à lui seul, à dissiper tous les doutes. Le 13 janvier 1706, le Tribunal chargé par l'Ordinaire de prendre des informations en vue de la Béatification du vénérable serviteur de Dieu le convoqua dans la chapelle du château d'Asnières. «Je n'ai jamais vu le vénérable serviteur de [243] Dieu, dit le témoin⁴, mais je sais que sa mémoire est en singulière vénération au lieu de Clichy, dont je vois qu'il a été curé pendant douze à treize ans, de 1612 à 1624 et 1625 ; et je le sais par les registres de ladite paroisse, où sont contenus les comptes de la fabrique, signés de la main du

¹ Collet. *La Vie de saint Vincent de Paul*, Nancy, 1748, t. 1, p. 36, note.

² L'original, sur parchemin, est aux archives des prêtres de la Mission. On trouve dans *Le Messager de Saint-Vincent-de-Paul* (avril 1911), la transcription, la reproduction photographique et un petit commentaire de cette pièce.

³ On trouve dans Abelly lui-même, comme nous le noterons plus loin, la preuve que saint, Vincent était encore curé de Clichy en 1625.

⁴ Le dossier original du procès de l'ordinaire est à Londres, une copie aux archives de la Congrégation des Rites. La maison-mère des prêtres de la Mission en possède une traduction italienne. M. Masson fut le cent quatre-vingt-dix-huitième témoin.

vénérable serviteur de Dieu ⁵»

Les registres de l'archevêché de Paris nous amènent à la même conclusion. Nous ne les avons plus ; mais d'autres les ont consultés. Écoutons l'abbé Lebœuf : «Je n'ai aperçu dans les Registres de l'Archevêché de Paris le nom de M. Vincent, avec la qualification de curé de Clichy, que trois fois seulement : 1° au 28 juillet 1623, à l'occasion de la permission accordée à Catherine de Chaillou, veuve de Frédéric Versoris, avocat au Parlement, d'avoir un Oratoire où l'on pourra, dit-on, dans le temps de la contagion, administrer la Pénitence et l'Eucharistie ; il est dit que ce sera du consentement du curé, qui est nommé ; 2° au 22 septembre de la même année, le même curé obtint permission d'établir à Clichy une association de Charité et de l'unir à la Confrérie du Rosaire déjà établie ; 3° au 14 avril 1625, la permission d'aller, lui et les siens, prêcher, confesser et absoudre des cas réservés dans tout le diocèse, est ainsi énoncée : *Dilecto nostro venerabili viro Domino Vincentio Paul, juris licentiato, Ecclesiae Parochialis Clichiaci in Garenna Curato : Nos [244] de tuis ac sociorum tuorum doctrina, probitate, experientia informati, etc...* ⁶.»

L'abbé Lecanu, à qui nous devons une belle monographie de Clichy, ajoute à ces preuves l'extrait d'un testament, transcrit sur les registres de la paroisse : «Je, sousigné, Claude Gilbert, prêtre indigne... natif de Clichy-la-Garenne..., aiant esté baptisé le 9 octobre 1623... par défunct M. Vincent, général et premier instituteur de la Compagnie et Société des prestres de la Mission et Maison de S. Lazare, pour lors curé dudit Clichy... ⁷»

L'inventaire des titres de l'hôpital Sainte-Catherine signale «la grosse en parchemin d'un titre nouvel passé par devant Morel et Turgis, notaires, le 30 may 1615, par Messire Vincent de Paul, prestre, curé de Clichy, détenteur d'un demi-arpent de terre» appartenant à la cure de Clichy et sis entre Villiers et Courcelles ⁸.

On a découvert, il y a quelques années, une procuration, passée en février 1624, par laquelle «Vincent de Paul, prêtre, curé de Clichy-la-Garenne», personnellement présent, délègue Me Pierre Mauferet pour prendre possession, en son nom, du prieuré Saint-Nicolas de Grosse-Sauve, dans le diocèse de Langres ⁹. [245]

Il n'est pas étonnant que *Le Messager de Saint Vincent de Paul*, organe de M. le chanoine Bernard Blauvac, le si actif si zélé et si complaisant pasteur de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de Clichy, se soit fait l'avocat d'une thèse qui flattait les habitants de sa paroisse et reposait d'ailleurs sur des fondements si solides ¹⁰. Nous n'insisterons pas davantage. On trouvera d'autres preuves plus loin.

À Clichy, Vincent de Paul fut le modèle des pasteurs. Il catéchisait les enfants, secourait les pauvres, soulageait les malades, consolait les affligés, réconciliait les ennemis, bref, se faisait tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus-Christ. C'est dans le cœur de Jésus-Christ que s'alimentait son amour pour le prochain. Aussi avait-il avant tout le culte du divin Maître. Dès les premiers temps de son séjour à Clichy, l'état de vétusté dans lequel, se trouvait l'église, sa pauvreté,

⁵ Nous établirons plus loin que le saint n'a pas très probablement résigné sa cure avant 1625.

⁶ *Histoire de la Ville et de tout le Diocèse de Paris*, nouvelle édition, par Hippolyte Cocheris (Paris 1870), t. IV, p. 118.

⁷ Ce registre est aujourd'hui à la mairie.

⁸ Coté AAA. 65. Le document a péri dans l'incendie de 1871.

⁹ Le document a été publié en entier dans la *Semaine religieuse de Langres* par son directeur, l'abbé Marcel, sous ce titre *Saint Vincent de Paul*, membre du clergé langrois (numéro du 1er mai 1897), et reproduit dans les *Annales de la Congrégation de la Mission* (1897, p. 371). Le titre de curé de Clichy, donné à M. Vincent, a embarrassé l'abbé Marcel ; il ne l'embarrasserait plus aujourd'hui.

¹⁰ Cf. n° 1 (février 1898), p. 9 ; n° 2 (mars 1898), p. 35 ; n° 14 (mars 1899), p. 29 ; n° 50 (mars 1902), p. 56.

peut-être aussi le peu d'espace qu'elle offrait aux fidèles le touchèrent et il conçut l'idée de la rebâtir. «Il exécuta heureusement son entreprise, écrit Abelly ¹¹ non pas, à la vérité, à ses dépens, car il était lui-même pauvre, donnant tout ce qu'il avait à ceux qu'il voyait dans l'indigence et ne se réservant rien, ni aussi aux dépens des habitants ¹², qui n'étaient pas trop accommodés, mais par l'assistance des personnes de Paris à qui [246] il eut recours et qui secondèrent volontiers ses bonnes intentions».

On pourrait croire, en lisant ces lignes, que l'église fut terminée quand le saint était encore curé de Clichy. Plusieurs documents témoignent du contraire. Le 23 mars 1629, Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, autorisa la Fabrique à vendre huit arpents de terrain pour avoir de quoi achever l'édifice. Les travaux continuèrent jusqu'à la Semaine-sainte de l'année suivante. Les registres de catholicité en font foi. Nous y lisons : «Bastiment de l'église achevé. Aujourd'hui, jeudi-saint de l'année 1630 a été baptisée Catherine Barbier... Celle-ci est la première qui a été tenue et baptisée sur les fonts nouveaux faits en l'église de Clichy, l'église étant parachevée en même jour ou du moins cette semaine ¹³.» Détail curieux. Les fonts baptismaux encore en usage à Clichy portent la date de 1612. Seraient-ils restés sans emploi jusqu'à l'achèvement de l'édifice, pendant dix-huit ans, ou auraient-ils été mis de côté après plusieurs années, puis repris quand les fonts de 1630 furent hors d'usage ? Il y a là un petit problème à éclaircir. Nous le signalons aux érudits.

L'église fut ornée de beaux vitraux peints d'une grande richesse, que de gros grêlons brisèrent le 11 juillet 1823. Ils furent remplacés par des verres blancs, la Fabrique manquant de ressources et, trouvant d'ailleurs qu'il convenait de donner du jour à l'église ¹⁴.

Cette église est toujours debout. On y montre encore la chaire dans laquelle le saint, assure-t-on, aurait prêché ¹⁵, [247] et, dans une petite chapelle, le crucifix devant lequel il aurait souvent prié ¹⁶.

Le culte de Jésus ne va pas sans le culte de Marie. Comme tous les saints, saint Vincent aimait la Reine du ciel et s'estimait heureux de voir cet amour partagé autour de lui. Il établit dans sa paroisse la confrérie du Rosaire ¹⁷, qu'il unit plus tard à la confrérie de la Charité, autorisée par

¹¹ *La Vie de saint Vincent de Paul*, édit. de 1891, t. 1, p. 48.

¹² Dans sa déposition, M. Masson, curé de Clichy, déclare, d'après les registres des comptes de la fabrique, que les habitants de la paroisse fournirent une très petite somme pour la réédification de l'église. Il conclut que le saint prit sur lui la plus grande partie des frais.

¹³ Lecanu. *Histoire de Clichy-la-Garenne*, Paris, 1848, p. 211.

¹⁴ Délibération du 4 janvier 1824, d'après Lecanu, op. cit., p. 212, note 1.

¹⁵ M. le curé de Clichy possède le canevas autographe d'un sermon prêché par le saint à l'occasion de la visite, canonique que devait faire un évêque dans une paroisse de son diocèse et on a prétendu que ce sermon avait été adressé aux fidèles de Clichy. Bien dans le contexte n'autorise à croire que le saint était curé de la paroisse où il parlait. Il a pu fort bien donner un discours dans une des si nombreuses paroisses qu'il a évangélisées comme missionnaire. La comparaison des écritures nous porte à penser que l'autographe est postérieure à l'année 1630.

¹⁶ Au-dessous du crucifix était écrit, dit l'abbé Raynard (op. cit., p. 82), ce distique :

Hacce, palam cruce mortales lymphalibus undis
Purgat, et his pandit Vincentius ostia cœli.

¹⁷ Ce détail est mentionné dans un des cahiers manuscrits encore existants (Arch. des Prêtres de la Mission) dont Abelly s'est servi pour faire la vie du saint. C'est le cahier qui a pour titre : Charité, scrupule et zèle de M. Vincent (f° 2 v°). L'auteur du manuscrit avait vu l'acte d'institution de la confrérie.

ordonnance archiépiscopale du 27 septembre 1623 ¹⁸.

L'idée des séminaires était déjà en germe dans l'esprit du curé de Clichy. Il établit une école cléricale où douze jeunes clercs étaient instruits dans les sciences sacrées et s'exerçaient à la pratique de la vertu ¹⁹. Un jeune étudiant, d'une vingtaine d'années, qu'il avait connu à Paris, quand il habitait la rue de Seine, l'avait suivi à Clichy, s'était mis sous sa conduite et logeait dans son [248] presbytère. Il s'appelait Antoine Portail et deviendra son premier associé aux Bons-Enfants, son premier assistant à Saint-Lazare et son bras droit dans la direction des Filles de la Charité. Un jour, comme M. Portail était surpris et maltraité par quelques mauvais garnements étrangers à la localité, des habitants de Clichy se portèrent à son secours et s'emparèrent d'un des assaillants, qui fut conduit en prison. Le charitable curé intercédait en faveur du prisonnier et obtint sa délivrance. Fort probablement il ne le laissa partir — c'était dans ses habitudes — qu'après l'avoir confessé et avoir obtenu de lui la promesse qu'il vivrait honnêtement et chrétiennement ²⁰.

La parole, les exemples, les travaux du saint produisirent leurs fruits. Un savant religieux, docteur de la Faculté de Paris, disait un jour : «Je me réjouis qu'au commencement de cet heureux Institut de la Mission je confessais souvent, dans le petit Clichy, celui qui a fait naître, par les ordres du ciel, cette petite fontaine qui commence si heureusement d'arroser l'Église et qui, visiblement, se fait un grand fleuve, mille fois plus précieux que le Nil, sur l'Égypte spirituelle. Je m'employais, lorsqu'il jetait les fondements d'un si grand, si saint et si salutaire ouvrage, à prêcher ce bon peuple de Clichy, dont il était curé ²¹ ; mais j'avoue que je trouvai ces bonnes-gens qui universellement vivaient comme des anges, et qu'à vrai dire j'apportais la lumière au soleil.»

Aussi, dans sa vieillesse, le saint ne se rappelait-il les [249] beaux jours de Clichy qu'avec une profonde émotion. «J'ai été curé des champs, disait-il un jour devant les Filles de la Charité. J'avais un si bon peuple et si obéissant à faire ce que je lui disais que, leur ayant recommandé de venir tous les premiers dimanches du mois à confesse, ils n'y manquaient point ; et, voyant les progrès que faisaient ces âmes, J'en avais une consolation et un contentement non pareils, et je me disais à moi-même : Ah ! que tu es heureux d'avoir un si bon peuple ! Oui, je ne pense pas que le Pape soit si heureux qu'un curé qui a un peuple qui a si bon cœur. Un jour, Mgr le cardinal de Retz me demandait : «Eh ! bien, Monsieur, comment vous trouvez-vous ?» Je lui répondis : «Monseigneur, j'ai un contentement si grand que je ne puis le dire.» Et pourquoi ?» me répliqua-t-il. «C'est que j'ai un si bon peuple et si obéissant à tout ce que je lui recommande que je nie dis à moi-même que ni le Pape, ni vous Monseigneur, n'êtes point si heureux que moi ²².»

Ce ne fut pas sans un profond déchirement de cœur ²³ que, près d'un an après son

¹⁸ Lecanu, op. cit., p. 214. On conservait encore à Clichy, en 1706, la requête présentée par le saint à l'évêque de Paris, pour obtenir l'établissement de la Confrérie de la Charité (Déposition de M. Masson).

¹⁹ Procès informatif ; déposition du Père Jérôme, capucin, fils du seigneur de Monceaux

²⁰ Cahier manuscrit des vertus intitulé : *Actes de Charité et de miséricorde pratiqués envers le prochain*. Cf. *Le Messager de Saint Vincent de Paul*, juin 1911, p. 129.

²¹ La Congrégation de la Mission fut fondée en 1625. Voilà donc, une nouvelle preuve que Vincent fut, pendant treize ans au moins, curé de Clichy. Cette preuve, c'est Abelly, lui-même, qui nous la donne (op. cit., p. 47).

²² *Conférences de saint Vincent de Paul aux Filles de la Charité*, t. I. p. 568.

²³ D'après l'abbé Maynard (*Saint Vincent de Paul*, 3e édition, Paris, 1886, t. I, p. 83), saint Vincent de Paul aurait écrit alors à un de ses amis : «Je m'éloignai tristement de ma petite église de Clichy - mes yeux étaient baignés de larmes ; et je bénis ces hommes et ces femmes qui venaient vers moi et que j'avais tant aimés. Mes pauvres y étaient aussi ; et ceux-là me fendaient le cœur. J'arrivai à Paris avec mon petit mobilier et je me rendis chez M. de Bérulle,». Comme il le fait trop souvent, l'abbé Maynard ne donne pas de référence. Nous avons cherché vainement où il avait trouvé cet extrait

installation à Clichy, Vincent de Paul reçut de M. de Bérulle le conseil de [250] remettre sa paroisse aux mains d'un suppléant et d'aller remplir dans la famille de M. Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères, les fonctions de précepteur. Le saint s'exécuta avec la docilité d'un enfant. Il laissait au presbytère de Clichy un digne ecclésiastique, Jean Souillard, qui fut plus tard son successeur. Il continua de diriger sa paroisse. Rien d'important ne se faisait sans son assentiment. Les comptes de la Fabrique lui étaient soumis. Quand il en avait le loisir et la facilité, il allait lui-même prêcher, visiter les malades, administrer les sacrements. Il se passait parfois un temps considérable sans qu'on le vît à Clichy. Ses missions sur les terres de M. de Gondi, ses voyages à Marseille et à Bordeaux, où l'appelait son office d'aumônier des galères, son séjour à Châtillon-les-Dombes le retinrent des mois loin de Paris. Dans une de ces occasions, Jean Souillard lui écrivit «que MM. les Curés, ses voisins, désiraient fort son retour et que tous les bourgeois et habitants le désiraient pour le moins autant». «Venez donc, Monsieur, ajoute-t-il, venez tenir votre troupeau dans le bon chemin où vous l'avez mis ; car il a un grand désir de votre présence ²⁴.»

Nous n'avons pas à raconter ici ce que fit Vincent de Paul chez les Gondi, de quelle manière il remplit ses fonctions de précepteur, dans quelles circonstances il accepta la cure de Châtillon, combien son ministère fut fructueux dans cette localité, dans les campagnes qu'il évangélisa et auprès des galériens, quels furent ses rapports avec saint François de Sales et avec les couvents de la Visitation de Paris, dont il fut nommé supérieur, comment lui [251] fut donnée la principauté des Bons-Enfants, ce que furent enfin les commencements de sa Congrégation de missionnaires. Bien que tous ces faits se soient succédé de 1612 à 1626, c'est-à-dire dans le temps où Vincent de Paul était curé de Clichy, ils n'appartiennent pas au curé de Clichy comme tel.

Une pièce déjà citée, du 14 avril 1625, nous montre qu'à cette date saint Vincent n'avait pas encore fait l'abandon de sa cure. Le contrat de fondation de la Mission fut passé le 17 du même mois ; et il semble bien que l'insertion ou plutôt la rédaction d'une des clauses ait été influencée par le désir de laisser le saint à la tête de sa paroisse. Cette clause stipule que les Prêtres de la Mission renonceront expressément à toutes charges, bénéfices et dignités, à la réserve néanmoins qu'avenant que quelque prélat ou patron désirât conférer quelque cure à l'un d'entre eux pour la bien administrer, celui qui lui serait présenté par ledit Directeur ou Supérieur (de la Congrégation) la pourrait accepter et exercer, ayant préalablement servi huit ou dix ans audit œuvre, et non autrement, si ce n'est que le Supérieur, de l'avis de la Compagnie, jugeât convenable de dispenser quelqu'un dudit service de huit ans ²⁵.»

Quelques mois après, plus d'un an peut-être, le saint résigna sa cure en faveur de Jean Souillard, non «purement et simplement», comme l'écrivit Abelly ²⁶, mais moyennant une pension annuelle de cent livres au moins, pendant les quatre années qui devaient suivre. L'acte [252] notarié qui nous apprend ce fait nous invite à placer en l'année 1626 l'acte de démission. Le voici :

Fut présent vénérable et discrète personne M^e Vincent de Paul prebtre, principal du Colleige des Bons Enffans, fondé en l'Université de Paris, y demeurant, près la porte St-Victor, cy devant curé de la cure de Clichy la Garenne, lequel confesse avoir receu de Messire Jehan Souillard, prebtre, à présent curé de ladite cure de l'église dudit Clichy, par la résignation que ledit sieur Depaul luy en a faicte, à ce présent, la somme de quatre cens livres tournois, laquelle somme ledit sieur De Paul luy a remis et quité et pour l'extinction de cens livres tournois de pension que ledit sieur Depaul s'estoit réservé et avoict retenu sur ladite cure, et de laquelle somme de quatre cens livres tournois audit sieur De Paul paiés, comptés, nombrés et dellivrés comptant par ledit Souillard en escuz, sol parisis et demy sois et commune monnoye, le tout bon d'or et argent, et avec la présente somme icellui sieur Depaul S'est tenu et tient pour content et bien payé, et en a quité et quite ledit Souillard et tous autres, promettant..., obligeant... renonçant... Faict et passé es estudes desdits notaires soubzsignés avant midy, l'an mil six cens trente le

de lettre, qui ne nous semble pas du style du saint. Dans ces conditions, nous préférons n'en pas tenir compte dans notre récit.

²⁴ Abelly, *op. cit.*, p. 47.

²⁵ La minute est conservée dans l'étude de Me de Meaux, notaire à Paris. Maynard l'a publiée presque en entier (*op. cit.*, t. I, p. 195-200).

²⁶ *Op. cit.*, 1). 48.

samedi vingt septième jour de juillet audit Colleige des Bons Enffans, en la chambre dudit sieur De Paul ; et ont signé :

VINCENT DEPAUL, SOUILLART, CAPITAIN, CHARLES ²⁷.

Il y avait clone quatre ans et quelques mois, peut-être le 27 juillet 1630, que Jean Souillard était curé de Clichy. En résignant sa cure, saint Vincent obéissait à sa conscience. Ses missions et ses œuvres de charité absorbaient tout son temps. Il voulait s'y consacrer tout entier. Il lui avait peut-être bien été impossible de paraître depuis des mois dans sa paroisse et il en souffrait ²⁸. [253]

Mieux valait laisser le titre et les droits de curé à celui qui en exerçait les fonctions. C'était le seul bénéfice qui lui restait. Le 4 novembre 1616, il s'était démis de l'abbaye de Saint-Léonard de Chaumes dans le diocèse de Saintes ²⁹, le 31 janvier 1618, il s'était défait de la cure de Châtillon ³⁰ ; il avait abandonné plus tard le canonicat qui lui fut donné en mai 1615 par M. de Gondi dans l'église d'Ecouis, au diocèse d'Évreux ³¹. Inutile de parler du prieuré Saint-Nicolas de Grosse-Sauve, dans le diocèse de Langres. S'il est démontré qu'il donna procuration à Me Pierre Mauferet, en février 1624, pour en prendre possession en son nom, il est à peu près certain qu'il n'en a jamais joui. Il y avait des compétiteurs ; et nous savons que, le 24 mars 1626, à la suite d'une transaction avec le Chapitre, les Oratoriens en prirent définitivement possession ³².

Dépouillé de tout, le saint sera plus libre de s'abandonner à ses œuvres préférées. Après avoir quitté la cure de Clichy, il n'abandonna pas ses anciens paroissiens. Il conserva toujours les meilleures relations avec eux et leur rendit tous les services qui dépendaient de lui. Le 1er septembre 1636, il écrivait à l'un de ses missionnaires, M. de Sergis, alors aumônier militaire : «Voici ces honnêtes gens de Clichy qui réclament leurs enfants qui sont en votre régiment ; ils offrent des hommes ou de l'argent à leur capitaine, auquel j'en écris ³³.» En 1642, il envoya [254] plusieurs de ses prêtres faire une mission à Clichy M. Almeras, qui sera plus tard son successeur, et M. Gilles, précédemment principal et professeur de philosophie au collège de Lisieux, étaient du nombre ³⁴.

La paroisse de Clichy est restée reconnaissante à saint Vincent de Paul de tout ce qu'il a fait pour elle. Le culte du saint y a été de tout temps en honneur. Clichy fut une des trois paroisses qui eurent, avec l'église de Paris, l'autorisation de rendre au saint, dès qu'il fut béatifié, un culte public ³⁵ En 1830, elle s'enrichit d'une insigne relique du saint : c'était un fragment de l'os du bras droit. Mgr de Quélen, archevêque de Paris vint en faire lui-même la translation. Deux mois après, la Révolution éclatait. De crainte d'une profanation, la relique fut cachée. Elle fut exposée de nouveau

²⁷ Minutes de Me Paul Tollu, notaire à Paris, successeur de Charles, qui fut notaire de saint Vincent de 1625 à 1632. M. Brétaudeau, Prêtre de la Mission, a découvert cette pièce importante et l'a publiée dans son opuscule *Saint Vincent de Paul treize ans curé de Clichy, de 1612 à 1625*, Clichy, 1908, p. 28.

²⁸ La déposition de M. Masson, dont nous avons parlé plus haut, semble indiquer qu'on ne trouve plus le nom de saint Vincent de Paul dans les registres de la fabrique en 1626.

²⁹ Abelly, *op. cit.*, t. I, p. 45, note de l'éditeur.

³⁰ Collet. *Op. cit.*, t. I, p. 84, note.

³¹ Cf. *Saint Vincent de Paul, chanoine d'Ecouis*, par A. Vautier dans les *Petites Annales de saint Vincent de Paul*, décembre 1903, p. 356.

³² *Saint Vincent de Paul, membre du clergé Langrois*, par l'abbé Marcel, dans la *Semaine religieuse de Langres*, numéro du 1er mai 1897.

³³ *Lettres de saint Vincent de Paul*, édition complète, t. I, p. 138.

³⁴ Id., t. I, p 431. L'éditeur a lu Crécy. L'original que nous avons eu sous les yeux porte Clichy.

³⁵ Décret de béatification.

avec solennité par le même prélat, le 20 juillet 1834 ³⁶.

Clichy s'est enorgueilli d'une autre relique : un gainier ou arbre de Judée, que saint Vincent a lui-même planté, croit-on, dans le jardin du presbytère. Cet arbre a été longtemps chargé du rôle de quêteur. Un tronc cloué sur ses flancs dénudés sollicitait la charité des visiteurs, les engageant à donner pour l'église en construction.

Il y a, en effet, à Clichy, une église en construction. Son Éminence le cardinal Richard en a posé lui-même la première pierre le 23 septembre 1900. Ce fut un beau jour de fête. Les fidèles de Clichy s'en souviennent encore. Le zélé curé de la paroisse rayonnait de joie. Il prit la parole et ce fut pour dire «tous les sacrifices, toutes les [255] délicatesses exquisés que cette église a, provoquées des enfants d'école se privant du déjeuner du matin ; une famille du pays donnant 40.000 francs d'un coup ; de vieux forgerons mettant de côté un centime par heure de travail ; d'autres supprimant leur tabac ; un étranger plaçant 10.000 francs dans la main du curé et disparaissant sans laisser le temps de balbutier un merci... ; de pauvres Conférences de Saint-Vincent de Paul se saignant aux quatre veines pour envoyer leur obole du bout du monde ; d'humbles Filles de la Charité suscitant pour leur fondateur des dévouements qui laissent place à tous les espoirs... et heureusement, car il y a bien encore, une centaine de mille francs à trouver ³⁷»

100.000 francs ! Pierre l'Ermite, à qui nous avons emprunté ce compte rendu, est bien modeste. Mais qu'importe ! Le zèle de M. le Curé de Clichy est industriel. Quand on a éprouvé, comme lui, les effets de la générosité des fidèles ; quand on sait, comme lui, combien saint Vincent est puissant dans le ciel, on a l'âme naturellement ouverte à la confiance. Il n'a pas voulu détruire l'ancienne église commencée sous saint Vincent, et il a bien fait. «Sa conservation est désormais assurée, écrit-il ³⁸, car elle devient une chapelle latérale de la nouvelle église ; harmonieusement soudée au corps du grand édifice, elle ne fait plus qu'un avec lui ; ouverte à son chevet sur l'église principale, elle offrira à la piété des prêtres un autel à double face qui permettra de célébrer le saint Sacrifice à l'endroit même où le célébra celui dont on [256] disait : Comme ce prêtre dit bien la messe ! Dans cette chapelle, devenue ainsi le sanctuaire du pèlerinage de saint Vincent de Paul à Clichy, seront réunis tous les souvenirs laissés par le saint : le crucifix à son usage, les fonts de baptême dont il s'est servi, la chaire où, il a prêché ³⁹. De cette façon revivra parmi nous, dans son cadre ordinaire et naturel, celui qui fut, au dix-septième siècle, un humble curé de campagne, avant d'être un des grands instituteurs de la vie sacerdotale et le plus puissant organisateur de la charité chrétienne.

Pierre COSTE cm
in *Revue de Gascogne* 1912, Tome XII, juin 1912, pp. 241-256

Scanné le mardi 31 octobre 2000

³⁶ Lecanu. *op. cit.*, p. 218.

³⁷ *La première pierre*, par Pierre l'Ermite dans *Le Messager de saint Vincent de Paul*, octobre 1900, p. 195-197.

³⁸ *Nouvelle église de Clichy*, par B. Blauvac dans les *Petites Annales de saint Vincent de Paul*, mars 1903, p. 71-74.

³⁹ Voir sur l'exposition qui en a été faite en mai, le *Journal des Débats*, 30 avril 1912.